



SM/AM

Eybens, le 29 novembre 2007,

Accord pour diffusion
Le Maire, Conseiller Général,

Marc BAIETTO

Compte-rendu de la réunion plénière du 20 novembre 2007

Présents : Mesdames Guazzone, Josien, Janon, Mendez, Peronnard-Perrot, Mouraille, Merlin, Messieurs Baringou, Blanchet, Julien, Levy, Michon, Ortel, Weber, Tanche.

Excusés : Madame Coquet
Messieurs Baldos, Bar, Gandaubert, Marin.

Pouvoirs : Madame Coquet (pouvoir à Mme Mendez), Monsieur Derras (pouvoir à M. Weber), Monsieur Gandaubert (pouvoir à M. Tanche), Monsieur Marin (pouvoir à M. Tanche),

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2007,
- audition de M. Paquet, représentant de la Fnaca et de Mme Bononi, enseignante à l'école du Val,
- planning de travail,
- questions diverses.

La séance est ouverte à 20 h 30.

1/ Auditions

Le président du 4C accueille Mme Bononi, enseignante à l'école du Val et M. Paquet, représentant de la Fnaca, et les remercie de leur présence. Après avoir expliqué aux invités le rôle et les missions du 4C, la parole est donnée à M. Paquet.

Intervention de M. Paquet

Le représentant de la Fnaca explique qu'il s'occupe de l'organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre à Eybens et de celle du 19 mars qui a lieu, à tour de rôle, sur les communes d'Eybens, Bresson et Poisat.

La Fnaca se bat pour que la date du cessez-le-feu soit bien celle du 19 mars et non le 5 décembre comme cela a été décidé par le gouvernement.

Intervention de Mme Bononi

Mme Bononi, enseignante en CM1/CM2 à l'école du Val, souhaite participer avec sa classe à la cérémonie du 8 mai au cours de laquelle les élèves interpréteront l'hymne national.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'histoire de la classe de CM2, et d'éducation civique (enseignement des valeurs de la république et de ses principaux symboles).

L'enseignante explique sa démarche qui est d'apporter du concret à ses élèves. En effet, elle s'attache à leur expliquer que l'histoire n'est pas « des histoires » mais du vrai, du réel, des événements vécus. Dans un contexte où les enfants ont parfois du mal à faire la différence entre la réalité et la fiction, ils sont demandeurs de concret afin d'avoir conscience que ce que l'on leur raconte a vraiment existé. Elle note toutefois que l'histoire les passionne.

Mme Bononi ajoute qu'elle n'aborde pas certains sujets, comme le génocide, car les enfants sont très impressionnables, par contre, elle explique la vie quotidienne, par exemple, comment vivaient des enfants en Isère pendant la guerre.

Aussi la participation à la commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale est une façon de leur apporter du concret ; elle souhaite qu'ils vivent ce moment fort.

Selon elle, ce travail de transmission est de longue haleine mais est très important et un office municipal de la mémoire a toute sa place, notamment, en ce qui concerne le recueil de témoignages et l'explication des symboles. Si les enfants ont encore des grands parents qui ont connu un conflit, ce ne sera plus le cas dans 20 ou 30 ans. Pour les enfants, la 2^{ème} guerre mondiale est déjà très loin et nécessite d'être située dans le temps.

Lecture du témoignage de Mme Rampon, professeur d'histoire au Collège Les Saules

« Voici, en quelques mots, le bilan du travail des professeurs d'histoire des Saules qui a abouti sur le voyage à Auschwitz.

Il nous a semblé que les élèves ont pris vraiment conscience du génocide juif mais pour arriver à cela, le travail pédagogique a été considérable : accentuation de ce thème dans les cours, travail interdisciplinaire... Il est vrai que, grâce à cela, nos élèves semblent avoir pris la mesure des lieux qu'ils visitaient en Pologne. Nous avons tous été choqués par le comportement d'autres groupes scolaires qui ne montraient ni intérêt, ni respect pour les lieux.

Notre travail avait pour titre "mémoire et vigilance", il a été beaucoup plus difficile de faire passer ce second message. Par exemple, la dernière salle du musée de la résistance à Grenoble est rarement bien comprise par les adolescents.

La mémoire est quelque chose d'important mais de manière générale, je m'aperçois (comme mes collègues) qu'elle n'arrive à être transmise aux adolescents que si un travail en profondeur est effectué et si le contexte familial est plutôt favorable à ces thématiques.

Des lieux, des cérémonies pour la transmettre : oui, mais sans travail en amont avec les élèves, leur impact sera très amoindri.

Ce qui est également difficile c'est l'utilisation des exemples du passé pour expliquer aux jeunes que nous pouvons agir actuellement pour éviter de tomber dans les mêmes erreurs. »

Du débat qui a suivi ces interventions, il ressort les éléments de réflexion suivants :

- Concernant la date de célébration de la fin de la guerre en Algérie, il est clair pour certains des membres du 4C, ayant pris part au conflit, que la date importante est celle du 19 mars 1962, pour l'avoir vécu sur place.

- Il est noté que la guerre d'Algérie suscite des sentiments de gêne, que les combattants ont eu du mal à en parler pendant longtemps. De même, il a fallu attendre plus de 20 ans pour que le terme « guerre d'Algérie » soit utilisé.
- Les membres du 4C pensent qu'il est très important de transmettre la mémoire, même pour des conflits encore douloureux dans les mémoires.
- Un des messages à transmettre serait que des gens se sont battus pour la liberté et pour que la France soit ce qu'elle est actuellement, pour que les enfants puissent aller à l'école.
- L'office municipal de la mémoire doit transmettre la culture de la paix.
- L'histoire s'étudie au travers des témoignages individuels, au travers du vécu des événements, du ressenti de chacun. Il apparaît donc important aux membres que le futur office municipal pour la mémoire recueille des témoignages. Ces témoignages ne recourent pas seulement des faits d'arme, mais aussi le quotidien, ce qui a été vécu.
- Par le biais de ces témoignages, il semble que la transmission de la mémoire soit plus parlante notamment pour les plus jeunes. Ces traces du passé pourraient avoir la forme d'écrits, mais aussi d'images et de photos.
- Il apparaît que le décodage des symboles lors des cérémonies est important.
- L'idée du parrainage par une personnalité est appréciée par les membres.
- Il conviendrait que l'office municipal de la mémoire participe aux projets des écoles, qu'un véritable échange se fasse entre l'office et les enseignants, que les enfants deviennent acteurs de la mémoire.
- Un travail en partenariat avec la médiathèque est à envisager. La médiathèque dispose d'un fonds important de documents historiques, comprenant des recueils de témoignages.

La première trame du projet d'avis élaboré par le bureau du 4C est amendée comme suit :

- Pertinence de la création d'un office de la mémoire
 - Objectifs :
 - promouvoir la mémoire au service d'une culture de la paix, en faisant la part entre les souvenirs, les récits et la réalité historique.
 - Missions :
 - Définir ce qui ne doit pas être oublié, en prenant en compte la portée symbolique, ce qui fait sens,
 - Conservation des souvenirs, transmission de la mémoire,
 - Calendrier et organisation des commémorations.
- Composition :
 - Parrainage par une personnalité : Pierre Fugain, Simone Lagrange,
 - Des élus,
 - Anciens combattants,
 - Les techniciens en charge de l'organisation des cérémonies,
 - Des enseignants,
 - Des représentants d'associations,
 - Des jeunes,
 - Des citoyens,
 - L'office national des anciens combattants.
- Les actions :
 - Cérémonies,
 - Recueil et mise en valeur des témoignages,
 - Expositions : lettres, photos, films,
 - Intervention dans les écoles,

- Partenariat à construire avec les enseignants dans le cadre de leurs projets pédagogiques. Les enfants peuvent être des acteurs de l'Office. Propositions de visite de sites, de musées, de mémoriaux. Travail sur les symboles affichés lors des cérémonies,
- Edition ou présentation de livres (médiathèque),
- Proposition de noms de rues,
- Organisation de journées ou de semaines de la mémoire,
- Articles pour le journal d'Eybens,
- Pages dans le site web de la ville.
- o Modalités de fonctionnement :
 - Définir des statuts pas trop contraignants, de type association selon la loi de 1901, mais qui prévoient un rapport annuel au Conseil municipal,
- o Calendrier actuel des commémorations :
 - Les commémorations actuelles doivent-elles être élargies aux autres commémorations nationales, à des événements locaux avec la participation des Eybinois ?

2/ Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 23 octobre 2007

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

3/ Organisation du travail

La prochaine réunion plénière aura lieu mardi 18 décembre, en présence du Maire.

Le 4C auditionnera des jeunes du CLC.

L'avis sera rendu lors de la réunion plénière du mardi 8 janvier.

4/ Questions diverses

Aucune.

La séance est levée à 21 h 45.